

Description du produit

Le film rétroréfléchissant ORALITE® série 5951M Flexible Prismatic Container Marking Grade est un film autoadhésif flexible, hautement réfléchissant, résistant aux intempéries et présentant une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. Le produit a été spécialement développé pour des conteneurs permanents et échangeables sur voies publiques. Le film dispose d'un adhésif qui assure une adhérence permanente aux surfaces peintes. Lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions d'application recommandées, toutes les fonctionnalités sont garanties pendant une période allant jusqu'à cinq ans.

Le système rétroréfléchissant du produit est composé de microprismes métallisés. La forme particulière des cellules indique le sens de déroulement des produits en bobines et permet d'identifier le fabricant du film (cf. illustration 1).

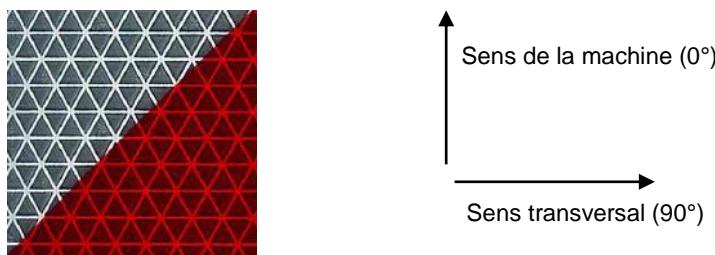
Rétroéflexion

ORALITE® 5951M dépasse les exigences minimales de performance de la norme DIN 67520:2013-10 (RA2, modèle C) pour les couleurs blanc et rouge. Les coefficients de rétroréflexion minimum requis, figurant dans les tableaux 1 et 2, sont respectés quand ils sont mesurés conformément aux spécifications de la source lumineuse standard A de la CIE et aux consignes de la publication CIE 54.2.

Couleur

Le film ORALITE® 5951M est disponible en rouleaux avec des bandes alternées blanches (010) et rouges (030). Les couleurs en lumière du jour, mesurées conformément aux spécifications concernées de la publication CIE 15.2, correspondent aux tableaux 3 et 4 et satisfont aux valeurs des normes DIN 6171: 2013-10.

Figure 1 - Structure des cellules et sens de pose



Adhésif

L'autoadhésif utilisé est un solvant de polyacrylate, sensible à la pression et d'une grande pégosité, formulé pour un collage permanent sur les supports plastiques comme métalliques. L'adhésif est recouvert d'un protecteur en papier siliconé enduit de PE (100 g/m²).

Application / Mise en œuvre

ORALITE® 5951M a été spécialement développé pour des conteneurs permanents et échangeables sur voies publiques. Les surfaces sur lesquelles le matériau s'applique doivent être exemptes de poussière, de graisse et d'autres souillures pouvant nuire au pouvoir adhésif du film. Les surfaces récemment mises en peinture doivent être complètement sèches. Pour vérifier la compatibilité, vous devez effectuer des tests d'application préalables avec les laques et peintures prévues. Si l'utilisateur prévoit une utilisation dans d'autres domaines, il doit, sous sa propre responsabilité, tester et évaluer si le produit convient à l'utilisation prévue et si celle-ci comporte des risques.

Pour avoir des précisions, consultez les conseils de mise en œuvre 4.3 publiés par ORAFOL ou contactez votre interlocuteur à la division Reflective Solutions d'ORAFOL.

Caractéristiques du produit

**Coefficients de rétroréflexion à l'état neuf (cd/lx/m²) conformément aux normes
DIN 67520:2013-10**

Tableau 1 – Coefficients de rétroréflexion spécifiques (DIN 67520:2008-11 RA2 ; type C)									
Angle d'observation	0,2°			0,33°			2°		
Angle d'incidence	5°	30°	40°	5°	30°	40°	5°	30°	40°
Blanc	250	150	110	180	100	95	5	2,5	1,5
Rouge	45	25	15	25	14	13	0,8	0,4	0,3

Limites de spécification de la couleur en lumière du jour pour un film neuf :

Tableau 2 – Coordonnées chromatiques (DIN 6171: 2013-10)									
Couleurs	1		2		3		4		Facteur de luminance β
	x	y	x	y	x	y	x	y	
Blanc	0,355	0,355	0,305	0,305	0,285	0,325	0,335	0,375	$\geq 0,25$
Rouge	0,735	0,265	0,674	0,236	0,569	0,341	0,655	0,345	$\geq 0,03$

Propriétés physiques et chimiques

Épaisseur¹ (sans papier protecteur et adhésif)	0,360 mm
Résistance aux températures	collé sur aluminium, de -40° C à +82° C
Résistance aux produits nettoyants	collé sur aluminium, pas de changement après 8 h dans la solution (0,5 % de nettoyant ménager) à température ambiante et à 65° C
Adhésivité de départ¹ (méthode d'essai FINAT-TM1, après 24 h, acier inoxydable)	>15 N/25 mm
Garantie de stockage²	1 an
Température de collage	> +10° C
Résistance dans le temps du film correctement mis en œuvre³ avec exposition extérieure verticale aux intempéries	5 ans

¹ moyenne

² dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité relative

³ atmosphère normale, Europe centrale

Remarque : Les valeurs exprimées en unités SI sont considérées comme standard. Les valeurs entre parenthèses sont des conversions et ne doivent pas être considérées comme standard, car elles risquent d'être approximatives.

Garantie

Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou qui ne sont pas effectuées conformément aux directives de mise en œuvre d'ORAFOL. La résistance dans le temps du film dépend d'une multitude de facteurs, comme par ex., la nature et la préparation du support, le respect des directives de mise en œuvre, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit. ORAFOL n'assume aucune responsabilité pour les défauts dus à l'utilisation sur un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface. Vous trouverez des précisions dans le document de garantie publié par ORAFOL.



NOTE IMPORTANTE

L'utilisation du film ORALITE® 5951M doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour tout complément d'information, adressez-vous directement à ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche, que la société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale, et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée de la société ORAFOL Europe GmbH.